Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification Code RNCP: 18142

Intitulé

Chargé de développement en oenotourisme

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION Q

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Maison familiale rurale de Vayres Président

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s):

Code(s) NSF:

334p Gestion touristique et hôtelière

Formacode(s):

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Force de propositions, le Chargé de Développement en Oenotourisme est amené à travailler suivant trois axes. Il est sous l'autorité directe de la direction de l'entreprise.

Management de projets oenotouristiques

Le chargé de développement en oenotourisme est amené à concevoir et à faire valider par les décideurs de l'entreprise, des projets innovants, en cohérence avec la stratégie de l'entreprise.

Il réalise une activité de veille des secteurs viticole et tourisme, et alimente ces réseaux de professionnels,

Il procède à des analyses d'opportunités,

Il anticipe la politique commerciale des produits oenotouristiques, culturels,

Il planifie, optimise les activités réceptives et évalue les coûts de réalisation,

Animation et communication

Il participe à la dynamique du territoire et mobilise les partenariats,

Il accueille tous les publics, anime des prestations et le personnel réceptif,

Il transmet la culture et l'identité locale,

Il organise et assure la vente des produits et des services

Il conçoit le plan de communication de l'entreprise, assure les relations publiques et l'évènementiel,

Il utilise les outils de communication appropriés (numériques, réseaux sociaux, langues étrangères),

Il valorise l'image et la notoriété de l'entreprise,

Il commercialise, assure le suivi des prestations œnotouristiques et anticipe les évolutions.

Stratégie commerciale et gestion des ventes

Déveleppement des prestations oenotourisques

Conception d'actions commerciales oenotouristiques

Négociation, Promotion et développement d'actions commerciales

Le chargé de développement en œnotourisme, expert en oenotourisme, sera en capacité de:

Maintenir un système de veille trans-sectorielle

Réaliser un diagnostic de territoire et d'entreprise

Concevoir et manager un projet d'activités oenotouristiques

Mobiliser des réseaux de professionnels, externes et internes à l'entreprise

Animer et gérer une prestation de services en langue étrangère

Concevoir et valoriser la communication de l'entreprise

Evaluer les activités oenotouristiques existantes et proposer des améliorations

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les entreprises qui développent des projets oenotouristiques sont :

des exploitations viti-vinicoles

des négociants en vins

des organismes professionnels agricoles

l'interprofession du vin et du tourisme

des offices du tourisme

des établissments à vocation culturelle et patrimoniale

des agences réceptives

des agences de presse et de communication spécialisée

Responsable du développement œnotourisme

Chargé(e) de projet en œnotourisme

Chargé(e) d'œnotourisme

Responsable d'œnotourisme

Responsable de pôle œnotourisme

Chargé(e) de mission œnotourisme

Chargé(e) d'accueil œnotouristique et de communication

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1802 : Développement local

<u>G1102</u>: Promotion du tourisme local

<u>M1703</u>: Management et gestion de produit <u>G1301</u>: Conception de produits touristiques

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification repose sur 3 fonctions :

- Management de projet œnotouristique
- Animation et communication
- Stratégie commerciale et gestion des ventes

La certification repose ainsi sur plusieurs épreuves permettant de couvrir l'ensemble des compétences :

- Rédaction d'un dossier et présentation orale d'un projet œnotouristique réalisé en milieu professionnel,
- Etude de cas en veille prospective,
- Mise en situation professionnelle au travers d'une demande d'un commanditaire professionnel,
- Réalilsation d'un projet de valorisation d'un territoire viti-vinicole,
- Mise en situation professionnelle pour les compétences en viticulture et oenologie,
- Présentation à l'examen du TOEIC et soutenance en anglais en lien avec la stratégie de l'entreprise,
- Etude de cas sur les thèmes des labels touristiques et de la réglementation,
- Mise en situation professionnelle (vente à la propriété)

Bloc de compétence :

DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

Bloc de compétence n°1 de fiche n° 18142 - Bloc de compétence n°1 de la fiche n°18142 - Management de projet œnotouristique

Bloc de compétence n°1 de la Descriptif et modalités d'évaluation :

1) Dossier individuel élaboré en milieu professionnel : un diagnostic œnotouristique de l'entreprise.

Rapport basé sur un diagnostic (analyse du marketing, de la stratégie et de la concurrence). Le candidat réalise une étude de son entreprise support et de son territoire. Il l'interprète en présentant un SWOT et en mettant en évidence une problématique.

2) mise en situation : réalisation d'une veille prospective et professionnelle.

L'évaluation porte sur deux composantes :

- une épreuve collective (groupe de 3-5 personnes) réalisant un dossier écrit en lien avec la veille professionnelle et prospective,
- une épreuve individuelle, sous forme d'un écrit sur les thématiques abordées par les différents groupes.
- 3) Dossier professionnel "projet de valorisation d'un territoire vitivinicole".

Dossier travaillé à partir d'une mobilité collective.

- présentation d'une analyse de son investissement dans la préparation d'un voyage d'étude
- présentation d'une analyse critique sur la réalisation du voyage en présentant des axes d'amélioration,
- rédaction d'une synthèse de l'analyse de l'offre œnotouristique en lien avec le territoire étudié,
- explication du réinvestissement possible de cette expérience.
- 4) Mise en situation professionnelle au travers d'une demande d'un commanditaire professionnel

Epreuve collective (groupe de 3 à 5), répondant nécessairement à une problématique œnotouristique posée par un commanditaire.

5) Dossier "Projet œnotouristique dans l'entreprise support"

Le candidat appréhende une (des) mission(s) significative(s) du métier confiée(s) par l'entreprise d'accueil.

- synthese du diagnostic situant l'entreprise et sa stratégie dans son contexte
- proposition d'une problématique justifiée
- mise en oeuvre d'un projet œnotouristique répondant à cette problématique précisant ses conditions et modalités de mise en oeuvre et les facteurs clés de la réussite et les indicateurs nécessaires à son évaluation.

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION			
	Descriptif et modalités d'évaluation :			
fiche n° 18142 - Bloc de				
compétence n°2 de la fiche	1) mise en situation professionnelle:			
n°18142 - Animation et				
communication	Le candidat est évalué, en situation professionnelle (généralement			
	dans l'entreprise support) sur les techniques de viticulture et			
	d'œnologie, l'animation de la dégustation et sur l'accompagnement			
	lors de l'activité. Le candidat est évalué également sur la mise en			
	oeuvre des compétences de conception, de réalisation et			
	d'évaluationde la prestation œnotouristique.			
	2) Anglais général et professionnel			
	- épreuve du TOEIC en 2h30 sur le centre de formation qui est habilité			
	pour la réalisation des tests			
	- le candidat doit faire une présentation de son entreprise support, de			
	la politique œnotouristique et de ses missions en lien avec le métier			
	en anglais.			
	3) Analyse d'une étude de cas : le candidat devra mettre en évidence			
	la ou les problématiques en lien avec le développement durable, les			
	aspects réglementaires et les démarches qualité de l'entreprise			
	support de l'étude de cas. Le candidat proposera des			
	recommandations d'actions argumentrées.			
	Descriptif et modalités d'évaluation:			
fiche n° 18142 - Bloc de				
compétence n°3 de la fiche	1) la validation de ce bloc de compétences peut être réalisé par deux			
n°18142 - Stratégie	évaluations distinctes.			
commerciale et gestion des				
ventes	- dans le cas d'un suivi du parcours en intégralité, les activités sont			
	évaluées par l'épreuve "dossier du projet œnotouristique dans			
	l'entreprise support" du bloc de compétence n°1			
	- dans le cas d'un parcours partiel : dossier individuel élaboré en			
	milieu professionnel "Stratégie commerciale de l'entreprise". Rapport			
	basé sur une analyse de la stratégie commerciale. Le candidat réalise			
	une étude de son entreprise d'accueil en décrivant les			
	objectifs/indicateurs, les moyens financiers et humains, l'analyse des			
	coûts. Il propose des pistes d'amélioration.			
	couts. Il propose des pistes d'amenoration.			
	2) Mise en situation professionnelle au sein d'un caveau de vente.			
	Le candidat simule une vente. Il choisit un ou plusieurs vins/spiritueux			
	qu'il doit vendre. Il doit faire l'analyse des attentes des clients,			
	proposer des produits en adéquation avec les besoins et aboutir à la			
	vente. Il assure l'évaluation de la satisfaction client.			

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous		Χ	
statut d'élève ou d'étudiant			
En contrat d'apprentissage	X		Jury de deux professionnels extérieurs à la
			Maison Familiale et Rurale de Vayres
Après un parcours de formation continue	X		Jury de deux professionnels extérieurs à la
			Maison Familiale et Rurale de Vayres

En contrat de professionnalisation	X	Jury de deux professionnels extérieurs à la Maison Familiale et Rurale de Vayres
Par candidature individuelle	X	Jury de deux professionnels extérieurs à la Maison Familiale et Rurale de Vayres
Par expérience dispositif VAE prévu en 2013	X	Jury de deux professionnels extérieurs à la Maison Familiale et Rurale de Vayres

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		Х
Accessible en Polynésie Française		Х

ccessible en Polynésie Française	X

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

Arrêté du 20 janvier 2014 publié au Journal Officiel du 30 janvier 2014 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau III, sous l'intitulé "Chargé(e) de développement en oenotourisme" avec effet au 01 août 2010, jusqu'au 30 janvier 2019.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 17 décembre 2018 publié au Journal Officiel du 21 décembre 2018 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour deux ans, avec effet au 21 décembre 2018, jusqu'au 21 décembre 2020.

Pour plus d'informations

Statistiques:

10 titulaires en moyenne par promotion

Autres sources d'information :

Maison Familiale et Rurale de Vayres - BP 4 - 33870 VAYRES

Lieu(x) de certification :

Maison familiale rurale de Vayres: Aquitaine Limousin Poitou-Charentes - Gironde (33) [Vayres]

Maison Familiale et Rurale de Vayres - BP 4 - 33870 VAYRES

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Maison Familiale et Rurale de Vayres - BP 4 - 33870 VAYRES

Historique de la certification :